



## Conseil municipal du 10/08/2021

Présents	Philippe SOUQUET	Delphine DUCROS	Pascal GUAY	Hermine SIRGANT	
	Dominique ALCARAZ	Joëlle GAILLARD	Mathilde HERNANDEZ	Sandrine de VERBIZIER	
	Nicolas CAZABET	Joël GRAMONT	Céline LECLERC		

Excusés	Jean-Jacques CLOS-ARCEDUC	Emmanuelle RAUFAST			
	Xavier FEUILLERAT				

Procuration de	Emmanuelle RAUFAST	à	Hermine SIRGANT
Procuration de		à	

Absents					

Secrétaire	Sandrine de VERBIZIER
------------	-----------------------

Points abordés	Délibération	Projet/Information	Commentaires	Décision	Voix exprimées
1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 juillet 2021.	OUI			OUI	12
2 - Tarification sociale cantine pour prendre en compte l'aide de l'état. Délibération rectificative (suite erreur dans la précédente délibération).	OUI		<p>Erreur sur la précédente délibération. Rectification : Quotient familial supérieur ou égal à 1800€ et Repas adulte : on enlève la notion de quotient familial. Grille tarifaire adoptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- QF inférieur ou égal à 899€ : 0,80€ le repas</li> <li>- QF de 900€ à 1199€ : 1,00€ le repas</li> <li>- QF de 1200€ à 1799€ : 2,70€ le repas</li> <li>- QF supérieur à 1800€ : 3,00€ le repas</li> </ul>	OUI	12

Points abordés	Délibération	Projet/Information	Commentaires	Décision	Voix exprimées
3 - Extension éclairage au Stade d'entraînement de rugby : contribution au SDEHG	OUI		Détail des travaux vu en séance. 27 505€ à la charge des communes CASSAGNE et MAZERES. 9 744€ TVA récupérée par le SDEHG 24 750€ Part SDEHG + Emprunt contracté auprès du SDEHG au taux annuel de 2,5% sur 12 ans <i>Projet possible car le SDEHG ne traite qu'avec les communes, question aussi de propriété.</i>	OUI	12
4 - Cession terrains Santet	OUI		Approuve la cession de terrains du Santet. (lots de terrains non urbanisables et lots de terrains dits « d'agrément »).	OUI	12
5 - Amendes de police RD 83	OUI		Délibération : Pour la demande de subvention "amendes de police" en vue de l'opération d'aménagements de sécurité sur la RD 83 / Chemin des Castets (intersection).	OUI	8 POUR 1 CONTRE 3 ABSTENTIONS
6 - Délibération pour le recrutement d'un agent par le biais de la création d'un poste contractuel APC contractuel / saisonnier ou temporaire	OUI		Approuve la création d'un poste d'agent contractuel pour une durée de 16H15 par semaine, sur un contrat de 6 mois à compter du 1er septembre 2021 (jusqu'au 28 février 2022 inclus). La personne recrutée sera chargée de gérer l'agence postale communale, et participera à la gestion de la cantine. Cette option de recrutement intervient en raison d'une carence de candidature pour un contrat PEC – Parcours Emploi Compétence – (Cf. délibération prise le 25/05/2021).	OUI	12